

Fonds régions et ruralité

Plus de 35 000\$ pour soutenir un projet de vitalisation dans la municipalité d'Amherst

Québec, le 27 mai 2021. – La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, ainsi que M^{me} Chantale Jeannotte, députée de la circonscription de Labelle, sont fières d'annoncer qu'une somme de 35 388 \$ a été accordée à la municipalité d'Amherst, dans le cadre de l'Aide financière pour des projets locaux de vitalisation.

Celle-ci s'inscrit dans le cadre du volet Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR). Cette aide permettra d'agir sur le plan social, touristique ou culturel dans les milieux qui présentent de grands défis économiques. Concrètement, le financement du projet contribuera à la bonification du site touristique existant sur les berges de la rivière Maskinongé, en accélérant l'aménagement de deux endroits spécifiques afin de relier la terre à la rivière.

Par ailleurs, un nouvel appel de projets est en cours jusqu'au 30 juin. Ainsi, d'autres initiatives se déroulant dans une [municipalité locale admissible](#) où l'indice de vitalité économique (IVE) est plus faible pourront être soutenues.

Citations :

« Notre gouvernement a à cœur l'occupation et la vitalité de nos territoires, c'est pourquoi il y contribue de différentes façons. Cet appui financier en est un bel exemple, car les retombées sur les milieux ayant d'importants défis de vitalisation seront encore plus remarquables. Lorsqu'une communauté est plus animée, elle fait aussi des gains sur le plan socioéconomique. C'est non seulement les personnes qui la composent qui en bénéficient, mais également tout le Québec. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Je félicite la municipalité d'Amherst qui a fait preuve une fois de plus d'initiative en soumettant ce projet, qui démontre le désir des élus de dynamiser leur environnement et de le rendre encore plus attrayant. D'ailleurs, j'invite celles et ceux qui veulent présenter des projets à le faire d'ici le 30 juin. En travaillant ensemble, nous contribuerons à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et nous pouvons en être fiers. »

Chantale Jeannotte, députée de Labelle

« Le projet permettra aux citoyennes et citoyens d'Amherst d'avoir un meilleur accès à la rivière Maskinongé, pour laquelle elles et ils ont un attachement particulier. Nous devons veiller autant à la sécurité des citoyens qu'à la préservation et la mise en valeur de nos joyaux naturels, et nous sommes ravis du support du gouvernement du Québec pour arriver à ces objectifs. »

Jean-Guy Galipeau, maire d'Amherst

Faits saillants :

- En 2020-2021, près de 1,5 million de dollars ont été alloués pour appuyer 36 projets de vitalisation au Québec.
- Les initiatives doivent se réaliser sur le territoire d'une municipalité locale non couvert par une entente de vitalisation.
- Elles doivent contribuer à la vitalité du milieu et être compromises par une difficulté financière empêchant leur réalisation.
- Le taux d'aide maximal est déterminé selon le quintile de l'IVE associé à la municipalité locale où se déroule le projet et peut atteindre 50 000 \$.
- En plus des municipalités et des régions intermunicipales, les communautés autochtones et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, les entreprises d'économie sociale et les coopératives, les organismes à but non lucratif ainsi que les organismes des réseaux de l'éducation peuvent déposer une demande.

Liens connexes :

Pour déposer une demande, les organismes admissibles doivent utiliser le formulaire disponible dans la section Axe Vitalisation sur la page Web concernant le [volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale](#) du FRR.

Pour en savoir plus sur les activités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Bénédicte Trottier Lavoie
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation et ministre
responsable de la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
514 686-7100

Hugo Paquette
Attaché politique, responsable
des communications
Bureau de Chantale Jeannotte
députée de Labelle
819-326-1020

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746